

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 70181 Numéro SIREN : 387 976 731 Nom ou dénomination : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/004381

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/004381**
n° de gestion : **1992B70181**
n° SIREN : **387 976 731 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 19/06/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI - Société par actions simplifiée
62 avenue D'espoulette 26200 Montelimar -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



782982

1

BILAN - ACTIF

04381

DGFIP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise		A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12				
Adresse de l'entreprise		62 AVENUE D'ESPOULETTE		26200 MONTEILIMAR CEDEX		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		38797673100019				Néant		☐		
				Exercice N clos le,		30092018		N-1		
				Net		3		Net		
				Amortissements, provisions		2		4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC						
		Frais de développement *	CX	CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 976	1 976				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	237 443	237 443	237 443	237 443		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK						
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM						
		Terrains	AN	AO						
		Constructions	AP	AQ	60 880	40 126	20 754	25 058		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	11 770	11 324	447	1 689		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	426 219	348 856	77 363	69 282		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW							
	Avances et acomptes	AX	AY							
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT							
	Autres participations	CU	CV							
	Créances rattachées à des participations	BB	BC							
	Autres titres immobilisés	BD	BE	183	183	128	128			
	Prêts	BF	BG							
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	6 821	6 821	6 462	6 462			
	TOTAL (II)	BJ	BK	745 292	402 283	343 010	340 060			
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
En cours de production de biens			BN	BO						
En cours de production de services			BP	BQ						
Produits intermédiaires et finis			BR	BS						
Marchandises			BT	BU						
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW						
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	44 565	44 565	62 162			
		Autres créances (3)	BZ	CA	47 573	47 573	68 621			
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE						
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	170 661	170 661	150 023	150 023			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	8 777	8 777	8 853	8 853			
	TOTAL (III)	CJ	CK	271 577	271 577	289 659	289 659			
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 016 869	402 283	614 586	629 719		
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		0		(3) Part à plus d'un an		CR	
	Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks		Créances			

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :155. 008.)	DA	155 008	155 008
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	144 811	144 811
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	19 421	19 421
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	20 053	65
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	34 428	59 989
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	373 722	379 294
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	31 063	11 911
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	45 238	45 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	41 518	58 246
	Dettes fiscales et sociales	DY	113 988	125 362
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 058	9 907
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	240 865	250 425
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	614 586	629 719
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	222 860	241 741
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.		Néant ☐ *							
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	944 271	FH		FI	944 271 1 018 872		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	944 271	FK		FL	944 271 1 018 872		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	18 532 43 161		
	Autres produits (1) (11)					FQ	184 14		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	962 987 1 062 047		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	278 093 271 197	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	37 164 43 819	
	Salaires et traitements*						FY	451 312 488 334	
	Charges sociales (10)						FZ	125 339 147 512	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*				GA	47 187 52 269	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	4 162 2 380	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	943 258 1 005 511		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	19 729 56 536	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	226 650		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	73		
	Total des produits financiers (V)					GP	226 722		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	461 35		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	461 35		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	235 687			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	19 494 57 223			

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

						Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	6 901	5 986	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	11 210	8 417	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	18 111	14 403	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	2 004	3 983	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	2 004	3 983	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	16 107	10 420	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK	1 173	7 654	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	981 324	1 077 172	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	946 895	1 017 184	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	34 428	59 989	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières				HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *				HP			
		{ - Crédit bail immobilier				HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD			
	(9)	Dont transferts de charges				A1	18 532	43 161	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	1 596	1 445	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N		
DETAXE CARBURANT						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
								6 901	
PRODUITS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS								11 210	
CPAM INDUS						2 004			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs .					Exercice N			
						Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 614 586.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 944 270.74 Euros et dégageant un bénéfice de 34 428.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 27 784 €. Il s'agit du montant définitif de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE de l'année 2016 de 23 640€ a permis de financer en partie l'acquisition de nouveaux véhicules.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	239 419		
Installations générales agencements aménagements des constructions	60 880		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 770		
Installations générales agencements aménagements divers	112 689		
Matériel de transport	301 721		49 722
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 166		
TOTAL	502 226		49 722
Autres titres immobilisés	128		55
Prêts, autres immobilisations financières	6 462		359
TOTAL	6 589		414
TOTAL GENERAL	748 234		50 137

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			239 419	239 419
Installations générales agencements aménagements constr.			60 880	60 880
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			11 770	11 770
Installations générales agencements aménagements divers			112 689	112 689
Matériel de transport		53 079	298 364	298 364
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 166	15 166
TOTAL		53 079	498 869	498 869
Autres titres immobilisés			183	183
Prêts, autres immobilisations financières			6 821	6 821
TOTAL			7 004	7 004
TOTAL GENERAL		53 079	745 292	745 292

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 976			1 976
Installations générales agencements aménagements constr.	35 822	4 304		40 126
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	10 082	1 242		11 324
Installations générales agencements aménagements divers	107 876	2 300		110 176
Matériel de transport	240 395	38 481	53 079	225 797
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 022	861		12 884
TOTAL	406 198	47 187	53 079	400 306
TOTAL GENERAL	408 175	47 187	53 079	402 283

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 304				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 242				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 300				
Matériel de transport	38 481				
Matériel de bureau informatique mobilier	861				
TOTAL	47 187				
TOTAL GENERAL	47 187				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 821	0	6 821
Autres créances clients	44 565	44 565	
Personnel et comptes rattachés	1 110	1 110	
Impôts sur les bénéfices	33 959	33 959	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 018	4 018	
Divers état et autres collectivités publiques	478	478	
Débiteurs divers	8 008	8 008	
Charges constatées d'avance	8 777	8 777	
TOTAL	107 736	100 915	6 821

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 862	3 862		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	27 202	9 197	18 005	
Fournisseurs et comptes rattachés	41 518	41 518		
Personnel et comptes rattachés	70 270	70 270		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 637	40 637		
Taxe sur la valeur ajoutée	237	237		
Autres impôts taxes et assimilés	2 844	2 844		
Groupe et associés	45 238	45 238		
Autres dettes	9 058	9 058		
TOTAL	240 865	222 860	18 005	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 942			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 639			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	9 688			9 688

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186, PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS ACHETE	237 443			237 443	
Total	237 443			237 443	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale de remboursement.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	987
Autres créances	8 486
Total	9 473

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24
Emprunts et dettes financières diverses	238
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 514
Dettes fiscales et sociales	65 787
Autres dettes	2 395
Total	87 958

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 777
Total	8 777

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		302
INTERETS EMPRUNTS	302	
Total (1)		302

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit
principalement un taux d'actualisation brut de 2 %, le total de l'engagement au titre
des indemnités de fin de carrière évalué au 30/09/2018 s'élève à 30 742 euros.

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

62 AVENUE D'ESPOULETTE

BP 192

26200 MONTELIMAR CEDEX

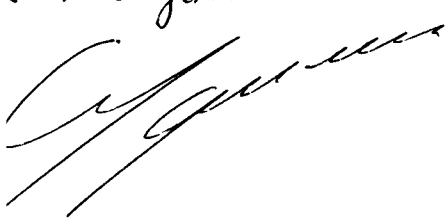
Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Activité principale de l'entreprise : AMBULANCES VSL TAXIS MESSAGERIE

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels

*Certifié conforme
à l'original*


Fait à MONTELIMAR

Le 20/12/2018

BIANUCCI LIONEL

EXPERT-COMPTABLE

SOFIDAREC

35 BOULEVARD DE L'EUROPE

26200 MONTELIMAR

0475513808

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI
Société par actions simplifiée
au capital de 155 008 euros
Siège social : 62 avenue d'Espoulette
26200 MONTELIMAR
387 976 731 RCS ROMANS

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 12 MARS 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30/09/2018

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

AFFECTATION DU RESULTAT

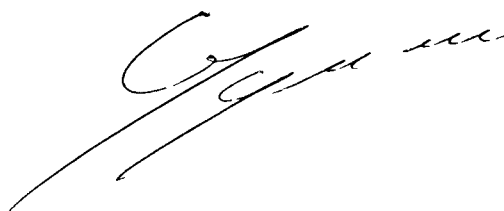
L'associée unique décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 34 428,28 euros de la manière suivante :

- distribution à l'associée unique de la totalité du bénéfice distribuable à savoir : 34 428,28 €
- pour parfaire le dividende, prélèvement sur le compte « Réserves facultatives » d'une somme de 5 583,16 euros.

Montant - Mise en paiement

Le dividende unitaire brut est donc de 4,13 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.



Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
30/09/17	40 000	0	0
30/09/16	70 000	0	0
30/09/15	0	0	0

SARL HOLDING ADHEMAR,

Associée unique et Présidente Représentée par son gérant M. QUEAU Olivier



A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI

**62 AVENUE D'ESPOULETTE
26200 MONTELIMAR**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
AU 30 SEPTEMBRE 2018**

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI
SASU AU CAPITAL DE 155 008 €
SIEGE SOCIAL : 62 AVENUE D'ESPOULETTE
26200 MONTELIMAR

RCS 387 976 732

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2018

Monsieur Le Président,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI relatifs à l'exercice clos le 30/09/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 31 janvier 2019

Le Commissaire aux comptes
GROUPE TRIAL MARSEILLE,
Représentée par

Christophe SAVARESE,
Le Commissaire aux comptes

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name of the auditor.

ANNEXE I - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 976	1 976				
	Fonds commercial (1)	237 443		237 443	237 443		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	60 880	40 126	20 754	25 058	4 304	17.18
	Installations techniques, matériel et outillage	11 770	11 324	447	1 689	1 242	73.54
	Autres immobilisations corporelles	426 219	348 856	77 363	69 282	8 081	11.66
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	183		183	128	55	43.24
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 821		6 821	6 462	359	5.56
	Total II	745 292	402 283	343 010	340 060	2 949	0.87
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	44 565		44 565	62 162	17 597	28.31
	Autres créances	47 573		47 573	68 621	21 048	30.67
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	170 661		170 661	150 023	20 638	13.76
	Charges constatées d'avance (3)	8 777		8 777	8 853	76	0.86
	Total III	271 577		271 577	289 659	18 082	6.24
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 016 869	402 283	614 586	629 719	15 133	2.40

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 155 008)	155 008	155 008		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	144 811	144 811		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	19 421	19 421		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	20 053	65	19 989	NS
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	34 428	59 989	25 560	42.61
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	373 722	379 294	5 572	1.47
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	27 225	11 911	15 314	128.58
	Concours bancaires courants	3 838		3 838	
	Emprunts et dettes financières diverses	45 238	45 000	238	0.53
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 518	58 246	16 728	28.72
	Dettes fiscales et sociales	113 988	125 362	11 374	9.07
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	9 058	9 907	849	8.57
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	240 865	250 425	9 561	3.82
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	614 586	629 719	15 133	2.40

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

222 860 241 741

J. TRIAL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	944 271		944 271	1 018 872		74 602	7.32
Chiffre d'affaires NET	944 271		944 271	1 018 872		74 602	7.32
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 532	43 161		24 629	57.06
Autres produits			184	14		170	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			962 987	1 062 047		99 061	9.33
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			278 093	271 197		6 896	2.54
Impôts, taxes et versements assimilés			37 164	43 819		6 655	15.19
Salaires et traitements			451 312	488 334		37 022	7.58
Charges sociales			125 339	147 512		22 173	15.03
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			47 187	52 269		5 081	9.72
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			4 162	2 380		1 782	74.89
Total des Charges d'exploitation (II)			943 258	1 005 511		62 254	6.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			19 729	56 536		36 807	65.10
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Groupe Trial Marseille Provence

2 Rue Odette Jasse

13015 MARSEILLE

Siret : 438 485 823 00027

Tél. : 04.91.03.42.42

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2018 12	30/09/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	226	650	424	65.25
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		73	73	100.00
Total V	226	722	497	68.74
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	461	35	425	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	461	35	425	NS
2. Résultat financier (V-VI)	235	687	922	134.19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	19 494	57 223	37 729	65.93
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 901	5 986	915	15.29
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 210	8 417	2 793	33.19
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	18 111	14 403	3 709	25.75
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 004	3 983	1 979	49.68
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 004	3 983	1 979	49.68
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	16 107	10 420	5 688	54.59
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 173	7 654	6 481	84.67
Total des produits (I+III+V+VII)	981 324	1 077 172	95 849	8.90
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	946 895	1 017 184	70 288	6.91
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	34 428	59 989	25 560	42.61

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Dossier N° 007013 en Euros.

J. TRIAL

Groupe Trial Marseille Provence
SOFIDAREC
2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 614 586.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 944 270.74 Euros et dégageant un bénéfice de 34 428.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant



Groupe Trial Marseille Provence

SOFIDAREC

2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 27 784 €. Il s'agit du montant définitif de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE de l'année 2016 de 23 640€ a permis de financer en partie l'acquisition de nouveaux véhicules.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	239 419		
Installations générales agencements aménagements des constructions	60 880		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 770		
Installations générales agencements aménagements divers	112 689		
Matériel de transport	301 721		49 722
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 166		
TOTAL	502 226		49 722
Autres titres immobilisés	128		55
Prêts, autres immobilisations financières	6 462		359
TOTAL	6 589		414
TOTAL GENERAL	748 234		50 137

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			239 419	239 419
Installations générales agencements aménagements constr.			60 880	60 880
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			11 770	11 770
Installations générales agencements aménagements divers			112 689	112 689
Matériel de transport		53 079	298 364	298 364
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 166	15 166
TOTAL		53 079	498 869	498 869
Autres titres immobilisés			183	183
Prêts, autres immobilisations financières			6 821	6 821
TOTAL			7 004	7 004
TOTAL GENERAL		53 079	745 292	745 292


J. TRIAL

Groupe Trial Marseille Provence

2 Rue Odette Jasse

SOFIDAREC 13015 MARSEILLE

Siret : 438 485 823 00027

Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 976			1 976
Installations générales agencements aménagements constr.	35 822	4 304		40 126
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	10 082	1 242		11 324
Installations générales agencements aménagements divers	107 876	2 300		110 176
Matériel de transport	240 395	38 481	53 079	225 797
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 022	861		12 884
TOTAL	406 198	47 187	53 079	400 306
TOTAL GENERAL	408 175	47 187	53 079	402 283

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 304				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 242				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 300				
Matériel de transport	38 481				
Matériel de bureau informatique mobilier	861				
TOTAL	47 187				
TOTAL GENERAL	47 187				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 821	0	6 821
Autres créances clients	44 565	44 565	
Personnel et comptes rattachés	1 110	1 110	
Impôts sur les bénéfices	33 959	33 959	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 018	4 018	
Divers état et autres collectivités publiques	478	478	
Débiteurs divers	8 008	8 008	
Charges constatées d'avance	8 777	8 777	
TOTAL	107 736	100 915	6 821


J. TRIAL

Groupe Trial Marseille Provence

2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE

Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 862	3 862		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	27 202	9 197	18 005	
Fournisseurs et comptes rattachés	41 518	41 518		
Personnel et comptes rattachés	70 270	70 270		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 637	40 637		
Taxe sur la valeur ajoutée	237	237		
Autres impôts taxes et assimilés	2 844	2 844		
Groupe et associés	45 238	45 238		
Autres dettes	9 058	9 058		
TOTAL	240 865	222 860	18 005	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 942			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 639			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	9 688			9 688

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS ACHETE	237 443			237 443	
Total	237 443			237 443	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



Groupe Trial Marseille Provence

2 Rue Odette Jasse

13015 MARSEILLE

Siret : 438 485 823 00027

Tel : 04 91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale de remboursement.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	987
Autres créances	8 486
Total	9 473

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24
Emprunts et dettes financières diverses	238
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 514
Dettes fiscales et sociales	65 787
Autres dettes	2 395
Total	87 958

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 777
Total	8 777



Groupe Trial Marseille Provence

2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE

SOFIDAREC Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		302
INTERETS EMPRUNTS	302	
Total (1)		302

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 2 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 30/09/2018 s'élève à 30 742 euros.



Groupe Trial Marseille Provence

2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE

Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42